

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48

Séance du 20 MARS 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 39

Tous les délégués, sauf

Mme GESANG, M. KLIPFEL, (excusés), M. FROEHLICH, qui étaient représentés respectivement par Mme GEMUND, Mme WINCKEL, M. FEIG.

M. ATZENHOFFER, M. WALTER, Mme HITTLER, M. BABILON, M. ZINCK, M. LIEHN, M. HOCH, (excusés) ;

M. HERRLE, M. TREIBER.

DEL. N° 064/2006conseil

OBJET : COMITE DE PILOTAGE « TRANSPORTS »

- *CONSIDERANT les commissions, sous-commissions et comités de pilotages en place à la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*
- *CONSIDERANT qu'il y a lieu de créer un comité de pilotage « transports »,*
- *ENTENDU l'exposé du président,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide de créer un comité de pilotage « transports » ;**
- **désigne les candidats au dit comité de pilotage comme suit :**
M. Bernard Logel, M. Dominique Wittmer, M. Dominique Prévot, M. Claude Holtzmann,
M. Jean-Pierre Winling, M. Alphonse Sibler,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 31 mars 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

